

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2012.44 Délibération validation plan d'implantation des panneaux affichage quartiers

L'an deux mille douze et le trois mai,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 25 avril 2012

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Guy BATTAGLINI, Michel RÔDEL, Pierre GUILLET, Franck DENOLLY.

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS

Absentes excusées : Annick MOURARET, Sylviane VANEL

Absent excusé : Stéphane JODAR

Absent(e)s : Sylviane MONNOT, Eric CLO, Pierre VALVERDE

Pouvoirs d'Annick MOURARET à Daphné GAULT ; de Sylviane VANEL à Pierre GUILLET ; de Stéphane JODAR à Guy BATTAGLINI

Secrétaire de séance : Michel CROS

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de remplacer les panneaux d'affichages communaux dans les quartiers par la délibération n° 2010.29 du 6 avril 2010.

Les panneaux ont été commandés, ils sont livrés et montés ; le conseil municipal a fait le choix d'une entreprise pour leur mise en place (entreprise HAPIAK).

M le Maire demande à M l'Adjoint à la communication de présenter le plan d'implantation de ces nouveaux panneaux d'affichage, sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire félicite la commission animée par M l'Adjoint à la communication pour le travail accompli et propose à l'assemblée de valider le plan d'implantation présenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Donne son accord pour le plan d'implantation des nouveaux panneaux d'affichage quartiers, tel que présenté.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

P. BARRAUD